

**Pour les raisons pré-citées, nous sommes convaincus que le véritable coût social de l'offshore en France est plus important que les estimations actuelles, probablement autour du double avec un chiffre qui doit approcher les 15 000 emplois "perdus" à la fin-2004.**

**La grande majorité d'entre eux correspond à des emplois d'informaticiens qualifiés (au minimum bac+2).**

Cela correspond à environ 3% des effectifs de notre secteur, mais aussi à quelques milliers près au nombre de jeunes diplômés en informatique (de bac+2 à bac+5) qui arrivent chaque année sur le marché du travail !

**Concernant les prévisions de croissance de l'offshore dans les années à venir, elles font état d'une progression continue jusqu'à atteindre d'ici quelques années un palier qui pourrait être compris entre 5% et 10% du marché (soit entre 30 000 et 60 000 postes).**

Cette estimation rejoint l'étude la plus récente (et qui nous paraît surtout la plus sérieuse) du cabinet Katalyse, étude qui a été commandée par le Sénat (voir : <http://www.senat.fr/presse/cp20050316.html>) :

**Deux cent deux mille emplois de services sont susceptibles d'être délocalisés entre 2006 et 2010 depuis la France.** Ce qui correspond à 22 % de la création nette d'emplois salariés de 1999 à 2003.

Parmi ces emplois délocalisés, 90 000 concerneraient les services aux entreprises, **l'informatique (37 000)**, la recherche-développement.

Une étude d'un cabinet bien connu évoque même jusqu'à 25% d'emplois technos délocalisés d'ici 2010 en Europe : [[Presse](#)] [25% des emplois techno seront délocalisés d'ici 2010 \(étude Gartner\)](#) !

Notre marché du travail, déjà bien trop déséquilibré, ne pourrait pas supporter une telle perte d'emplois supplémentaire !

Rappelons en effet qu'il y a plus de 50 000 informaticiens au chômage actuellement (voir : [Chiffres de l'emploi en informatique \(chômage, recrutements, offres d'emplois...\)](#))

Toutefois, il faut admettre la difficulté d'analyser objectivement le phénomène offshore et sa portée : en effet, nous parlons d'offshore quand le bénéfice du travail délocalisé va aux clients des "pays riches".

Mais il peut s'agir aussi bien de main d'oeuvre locale pour un développement sur le marché local ! Ou pour accompagner les clients à l'international.

Ce n'est pas le cas le plus fréquent néanmoins...